

Rapport annuel 2017

Protéger le climat. Promouvoir les PME.



Le « futur énergétique moderne » a commencé

La Fondation Suisse pour le Climat agit. Le nombre de projets qu'elle a soutenus a été plus élevé en 2017 que l'année précédente. Un nouveau programme de soutien pour les forêts a été introduit. La promotion des PME constitue toujours le cœur de l'activité de la Fondation.

La Fondation Suisse pour le Climat s'engage pour la réduction de la consommation d'énergie. Le peuple suisse s'est également exprimé en ce sens lors de la votation sur la Stratégie énergétique 2050. A l'heure des résultats, la Présidente de la Confédération, Doris Leuthard, évoquait un « futur énergétique moderne ». Une telle perspective nous encourage, car depuis bientôt dix ans, la Fondation Suisse pour le Climat s'engage pour la protection du climat et pour des PME solides en Suisse et au Liechtenstein – il s'agit d'une initiative volontaire de l'économie pour l'économie.

Les trois programmes de soutien existants de la Fondation se sont développés en 2017. Notre modèle fonctionne, notamment grâce à la collaboration fructueuse que nous entretenons depuis longtemps avec les agences de l'énergie AEnEC et act.

Les recettes se maintiennent à un niveau élevé. La Fondation Suisse pour le Climat a reçu plus de trois millions de francs de la part de ses 27 entreprises partenaires. Les entreprises partenaires échangent entre elles au sein du Conseil de fondation et du Conseil consultatif. Par leur engagement, les membres des deux conseils contribuent fortement à ce que la Fondation puisse dessiner le futur énergétique moderne de notre pays de manière compétente et efficace. Au mois de juin, les conseillers ont pu prendre connaissance sur place de l'état d'avancement de trois projets soutenus par la Fondation et avoir ainsi une idée de l'impact de leur activité.

Sous l'impulsion de l'Office fédéral de l'environnement, la Fondation Suisse pour le Climat a créé les conditions d'un nouvel engagement en faveur du rajeunissement des forêts dans des expositions qui ne peuvent être entretenues de façon rentable. C'est le cas en particulier sur les pentes raides et difficiles d'accès. En 2017, la Fondation a soutenu 31 projets de coupe de bois, empêchant ainsi que la forêt viellisse et devienne une source d'émission de CO₂. Les propriétaires forestiers organisés sous forme de cooperative ou de corporation bénéficient d'un soutien. Dans le cadre de ce projet, la Fondation Suisse pour le Climat collabore avec l'organisation ForêtSuisse et la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des forêts.

Dotée de réserves financières, de mécanismes de soutien établis et d'un bon réseau, la Fondation Suisse pour le Climat est bien préparée pour les trois prochaines années. Nous avons encore de nombreux objectifs à atteindre. En même temps, il nous faut aussi penser à l'après 2020. Le modèle de la Fondation Suisse pour le Climat est lié à la taxe d'incitation sur le CO₂: les grands prestataires de services qui paient peu de taxes mais qui bénéficient de restitutions élevées s'engagent à titre volontaire auprès de la Fondation. La question de l'orientation qu'il convient de donner à la Fondation à l'avenir dépend donc du contenu de la future loi sur le CO₂.

Nous sommes ravis de préparer l'avenir de la Fondation Suisse pour le Climat avec nos entreprises partenaires et de poursuivre ainsi notre succès.



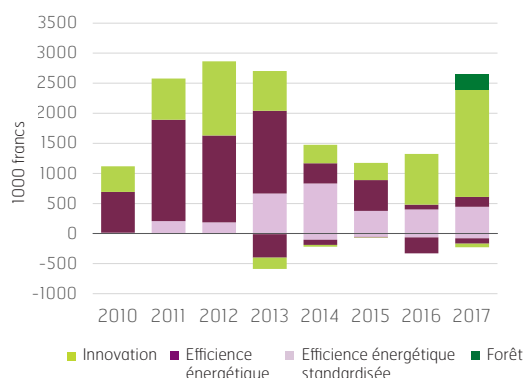
Gabriele Burn
Présidente
du Conseil de fondation



Vincent Eckert
Directeur

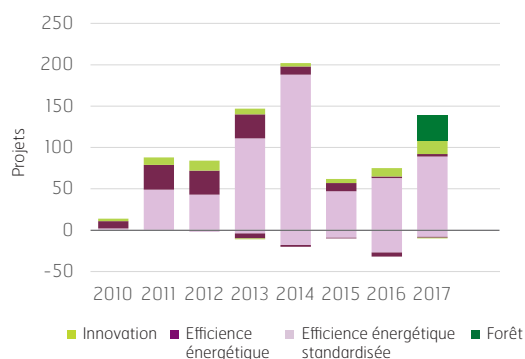
Projets soutenus en 2017

Soutien de projets en milliers de francs



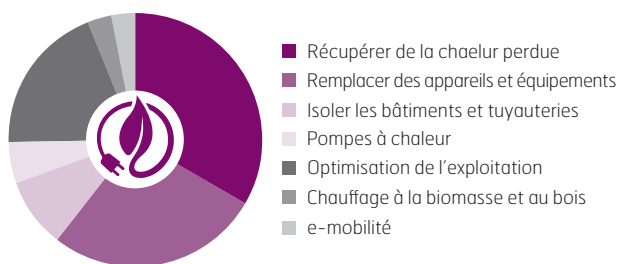
En 2017, la Fondation Suisse pour le Climat a soutenu quelque 260 PME en Suisse et au Liechtenstein pour un montant de 2,94 millions CHF. Cette somme se compose de la promotion de projets (2,65 millions CHF) ainsi que du soutien aux conventions d'objectifs volontaires visant l'amélioration de l'efficacité énergétique (290 000 CHF). Le montant alloué a presque doublé par rapport à l'exercice précédent. Cela est dû à la forte augmentation du nombre de projets d'innovation de qualité élevée. En outre, 260 000 CHF ont été affectés au nouveau programme de soins aux forêts.

Nombre de projets soutenus



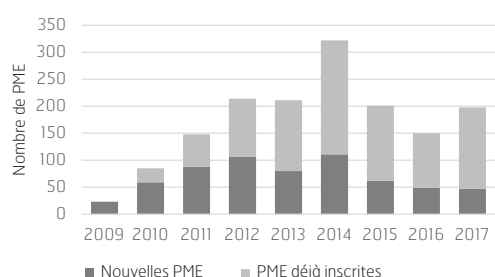
En 2017, le nombre de projets soutenus a fortement augmenté par rapport à 2016. Au total, 139 projets individuels ont bénéficié d'un soutien. Ce nombre comprend 16 projets d'innovation et 92 projets d'efficacité énergétique. A cela s'ajoutent aussi 31 projets dans le cadre du programme de soins aux forêts. Les projets standardisés liés à l'efficacité énergétique constituent donc la plus grande partie des projets soutenus et confirment l'efficacité de ce modèle d'aide. Le nombre de projets standardisés et de projets d'efficacité énergétique interrompus ou n'ayant pas abouti (en dessous de 0 sur le graphique) est de nouveau bien en dessous de 10% en 2017.

Mesures d'efficacité énergétique par type



Il ressort de la vue d'ensemble des subsides accordés en 2017 pour renforcer l'efficacité énergétique au sein de PME qu'un tiers des fonds de soutien ont été alloués à la catégorie « Utilisation des rejets thermiques ». Parallèlement à cela, les fonds de soutien alloués à la catégorie « remplacement d'appareils » ont nettement augmenté. La nouvelle catégorie « Production de biochar », qui représente presque un quart de l'ensemble du montant alloué avec seulement deux projets non standardisés, occupe une place importante.

Soutien de conventions d'objectifs pour l'efficacité énergétique



La Fondation Suisse pour le Climat prend en charge jusqu'à 50% de la contribution annuelle à l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) et à l'Agence Cleantech Suisse (act) pour les sociétés qui concluent avec ces agences des conventions d'objectifs volontaires. Tandis que le nombre de nouvelles PME est resté plus ou moins stable, le nombre de PME existantes a à nouveau augmenté. Cela est dû au fait que le soutien est désormais à nouveau octroyé sur toute la durée de la convention d'objectifs, comme c'était le cas avant 2014.

Efficacité



EFFICIENCE : DU CHARBON DANS LE SOL

Il existe autant de possibilités de réaliser des économies d'énergie qu'il n'y a de PME qui soumettent des demandes à la Fondation Suisse pour le Climat. L'isolation, l'utilisation des rejets thermiques, la mobilité électrique ainsi que les systèmes de chauffage, systèmes de refroidissement et appareils efficaces sur le plan énergétique font partie des mesures standard soutenues par la Fondation.

La réduction de CO₂ peut toutefois aussi être mise en œuvre de manière différente, par exemple à travers la production et l'utilisation de charbon végétal: introduire le charbon dans le sol permet à la terre de retenir très efficacement l'eau et les nutriments. En même temps, le CO₂ fixé par les plantes est stocké longtemps dans le sol sous forme de charbon. En 2017, la Fondation Suisse pour le Climat a soutenu deux projets de production de charbon végétal. Par ailleurs, l'entreprise Auen Pflege Dienst AG, à Flaach, et Wasserversorgung Arbach AG, à Baar, ont recours à la carbonisation de plantes pour produire de la chaleur supplémentaire.

Ces deux projets d'efficacité énergétique sont une grande satisfaction pour la Fondation, car elle soutient depuis sept ans plusieurs PME qui développent des fours à carbonisation. La Fondation contribue ainsi à développer la technologie de la carbonisation végétale et à mettre en place les capacités nécessaires à cet effet.



CONVENTIONS D'OBJECTIFS: FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE À L'AIDE D'UN CONSEIL COMPLET

Les PME désireuses de faire des économies d'énergie peuvent demander conseil à des agences. L'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) et l'Agence Cleantech Suisse (act) ont été chargées par la Confédération de conclure avec les PME des conventions d'objectifs volontaires visant l'amélioration de l'efficacité énergétique. Cela permet de soutenir et de garantir sur le long terme la mise en œuvre de mesures d'économies d'énergie efficaces et rentables. Les entreprises versent une contribution annuelle au titre des conseils prodigués par l'AEnEC ou par l'act. La Fondation Suisse pour le Climat en paie la moitié, au maximum 2000 francs par année. Le modèle sur lequel repose cette convention d'objectifs volontaire visant l'amélioration de l'efficacité énergétique est durable, notamment grâce à la bonne collaboration entre les agences.

Innovation et forêts



INNOVATION: UNE SOLUTION INTELLIGENTE POUR L'AGRICULTURE

L'innovation revêt une importance centrale pour l'économie et la protection du climat. C'est la raison pour laquelle la Fondation Suisse pour le Climat soutient les PME qui ouvrent de nouvelles voies à la protection du climat. En 2017, la Fondation Suisse pour le Climat a décidé d'apporter son soutien à 16 innovations. Concernant les innovations, une idée venant de l'agriculture s'est révélée particulièrement intéressante.

Il s'agit d'un robot qui désherbe les champs. C'est à l'entreprise Ecorobotix, basée à Yverdon-les-Bains, que l'on doit cette idée. Cette entreprise a déjà mis au point avec succès un premier modèle, qui applique des micro-doses d'herbicide de manière très ciblée. Le robot, bien plus léger qu'un tracteur n'entraîne presque aucun compactage des sols. Ecorobotix souhaiterait maintenant développer un robot qui n'élimine pas les mauvaises herbes avec des herbicides, mais de manière mécanique, avec de petits couteaux. Le robot, bien plus léger qu'un tracteur, entraîne presque aucun compactage des sols. Il fonctionne grâce à de l'électricité qu'il produit lui-même et peut être commandé simplement depuis un smartphone. La consommation globale du système est minimale comparée au systèmes traditionnels et il offre d'autres avantages sur le plan écologique.



PROGRAMME DE SOINS AUX FORÊTS : UN DÉBUT RÉUSSI

Le vieillissement et la dégradation des forêts peuvent faire de ces dernières des sources de CO₂. C'est pourquoi, depuis mi-2017, la Fondation Suisse pour le Climat soutient l'exploitation de forêts difficiles d'accès dont l'entretien n'est pas plus rentable. Les propriétaires forestiers organisés sont autorisés à présenter une demande tels que corporations ou coopératives. Le programme de soins aux forêts a pris forme sous l'impulsion de l'Office fédéral de l'environnement. Dans le cadre de la mise en œuvre, la Fondation Suisse pour le Climat collabore avec ForêtSuisse et la Conférence des Inspecteurs cantonaux des forêts (CIC). Grâce à cette collaboration et à une communication ciblée, le programme de soins aux forêts a été mis en route avec succès: 31 projets soutenus pour un total de 260 000 francs de subsides.

Rapport financier 2017

| Bilan | 31.12.2015 | 31.12.2016 | 31.12.2017 |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|
| Total de l'actif | 5 280 675 | 6 233 533 | 7 546 637 |
| Fonds de roulement | 4 530 65 | 5 483 533 | 5 796 637 |
| Liquidités | 4 525 117 | 5 472 400 | 5 791 098 |
| Créances | 5 558 | 1 133 | 5 539 |
| Actif immobilisé (dépôts à terme à la valeur nominale) | 750 000 | 750 000 | 1 750 000 |
| Total du passif | 5 280 675 | 6 233 533 | 7 546 637 |
| Capitaux étrangers à court terme | 2 786 535 | 2 441 451 | 3 527 976 |
| Compte de régularisation passif | 112 365 | 141 951 | 321 613 |
| Provisions pour subsides accordés (non standardisé) | 2 322 865 | 2 084 550 | 2 756 925 |
| Provisions pour subsides accordés (standardisé) | 351 305 | 214 950 | 234 298 |
| Provisions pour subsides accordés (programme de soins aux forêts) | 0 | 0 | 215 140 |
| Capitaux étrangers à long terme | 0 | 0 | 0 |
| Capital de l'organisation | 2 494 139 | 3 792 082 | 4 018 661 |
| Capital versé | 110 000 | 110 000 | 110 000 |
| Fonds libres (argent pour subsides futurs) | 1 784 139 | 3 082 082 | 3 308 661 |
| Capital lié (pour la liquidation de la Fondation à partir de 2020) | 600 000 | 600 000 | 600 000 |
| Résultat annuel 2 (après allocation aux fonds libres) | 0 | 0 | 0 |
| Compte de résultat – du 1^{er} janvier au 31 décembre | 2015 | 2016 | 2017 |
| Revenu de la Fondation | 2 886 903 | 2 806 580 | 3 141 921 |
| Dons des entreprises partenaires | 2 886 903 | 2 806 580 | 3 141 921 |
| Dons (autres) | 0 | 0 | 0 |
| Charges | -1 503 229 | -1 512 606 | -2 925 284 |
| Charges directes de projets | -1 301 962 | -1 282 291 | -2 674 222 |
| Soutien de projets (dons) | -797 700 | -923 800 | -1 947 625 |
| Soutien de projets standardisés (dons) | -378 030 | -401 220 | -446 209 |
| Soutien de conventions d'objectifs volontaires visant l'amélioration de l'efficacité énergétique (dons) | -297 162 | -231 775 | -293 519 |
| Soutien du programme de soins aux forêts (dons) | 0 | 0 | -259 620 |
| Renonciation au soutien de projets | 100 250 | 206 390 | 191 550 |
| Renonciation au soutien de projets standardisés | 70 680 | 68 114 | 81 201 |
| Renonciation au soutien du programme de soins aux forêts | 0 | 0 | 0 |
| Charges administratives | -201 267 | -230 315 | -251 062 |
| Résultat financier | 7 729 | 3 968 | 9 942 |
| Produit financier | 8 024 | 4 209 | 10 291 |
| Charge financière | -295 | -241 | -349 |
| Résultat intermédiaire | 1 391 403 | 1 297 943 | 2 265 579 |
| Prélèvement / allocation aux fonds libres (subsides futurs) | 1 391 403 | 1 297 943 | 2 265 579 |
| Résultat annuel | 0 | 0 | 0 |
| Tableau des flux de fonds | 2015 | 2016 | 2017 |
| Total des flux de fonds issus des activités opérationnelles | 1 040 834 | 943 315 | 1 308 756 |
| Résultat annuel avant résultat du fonds | 1 383 674 | 1 293 974 | 2 16 637 |
| Diminution / augmentation des créances | -27 | -5 575 | 5 594 |
| Diminution / augmentation des passifs de régularisation | 364 | 29 585 | 179 662 |
| Diminution / augmentation des provisions pour projets | -343 177 | -374 670 | 906 863 |
| Total des flux de fonds issus des activités d'investissement | - | - | -1 000 000 |
| (Dés)investissement en immobilisations financières | - | - | -1 000 000 |
| Total des flux de fonds issus des activités de financement | 7 729 | 3 968 | 9 942 |
| Charges d'intérêt | -295 | -241 | -349 |
| Produit des intérêts | 8 024 | 4 209 | 10 291 |
| Total de la variation des liquidités | 1 048 563 | 947 283 | 318 698 |
| Liquidités au 1 ^{er} janvier | 3 476 554 | 4 525 117 | 5 472 400 |
| Liquidités au 31 décembre | 4 525 117 | 5 472 400 | 5 791 098 |
| Total de la variation des liquidités | 1 048 563 | 947 283 | 318 698 |

Indication des principes utilisés pour l'établissement des comptes annuels : les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions de la loi suisse, en particulier avec les articles relatifs à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO en relation avec l'art. 83a CC). Les comptes annuels ont été structurés sur le modèle de la recommandation Swiss GAAP RPC 21.

Événements importants survenus après la date du bilan : aucun événement susceptible d'influencer de manière significative les comptes annuels ou devant être publié ici n'est intervenu entre la date de clôture du bilan et la révision.

Organe de la Fondation Suisse pour le Climat

La Fondation Suisse pour le Climat a été fondée en 2008 en tant que fondation indépendante d'utilité publique. Elle est placée sous la surveillance de la Confédération.

Le Conseil de fondation (état au 31.12.2017)

Présidente

Gabriele Burn, Raiffeisen Suisse

Vice-président

Marc Schmidli, PricewaterhouseCoopers

Membres

Christian Schilz, Banque Vontobel SA
Christoph Butz, Pictet & Cie
Jan Poser, Banque J. Safra Sarasin SA
Martin Kaleja, Allianz Suisse
Olivier Dessauges, Vaudoise Assurances
Rolf Krummenacher, Swiss Re Management Ltd
Thomas Hügli, AXA Winterthur
Ursula Finsterwald, LGT

Direction

Vincent Eckert, Directeur,
Swiss Re Management Ltd

Autorisation de signature

La présidente ou, en son absence, le vice-président conjointement avec un autre membre du Conseil de fondation ou le directeur possède l'autorisation de signature. Il existe un droit de signature collectif. Le Conseil de fondation peut arrêter d'autres règles relatives à la signature au titre des activités opérationnelles.

Organe de révision

OBT AG Zurich, Hardturmstrasse 120, 8005 Zurich

Le Conseil consultatif (état au 31.12.2017)

Présidente du Conseil consultatif

Ursula Finsterwald, LGT

Membres

Agnes Neher, Safra Sarasin AG
Amara Goeree, Julius Bär
Benjamin Huber, AXA Winterthur
Fritz Dällenbach, Swiss Life
Heike Summer, LIFE Klimastiftung Liechtenstein
Isabel Müller, Allianz Suisse
Luca Weber, PartnerRe
Marco Panarese, Pictet & Cie
Michael Bürer, Man Investments AG
Michael Rüschi, XL Assurances Suisse SA
Michael Rossi, SCOR Services Switzerland SA
Martina Mettler, Glarner Kantonbank
Mikael Genty, Vaudoise Assurances
Natalie Ernst, Banque Vontobel SA
Nico Kauf, New Re
Sebastian Tomczyk, Raiffeisen Suisse
Stephan Hirschi, PricewaterhouseCoopers
Terezia Striffler, SAP (Suisse) SA
Thomas Grädel, Banque Alternative Suisse SA
Tobias Caluori, Sanitas Assurance Maladie
Vincent Eckert, Swiss Re Management Ltd

Les membres des deux conseils travaillent à titre bénévole.

Concept de la Fondation Suisse pour le Climat : de l'économie pour l'économie et le climat. Sous ce slogan, la Fondation Suisse pour le Climat soutient depuis 2009 des petites et moyennes entreprises (PME) qui souhaitent contribuer à la protection du climat en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. La Fondation est reconnue d'utilité publique et placée sous la surveillance de la Confédération. En qualité d'initiative de droit privé, la Fondation est financée par le remboursement net des taxes d'incitation sur le CO₂ des entreprises partenaires et d'autres dons éventuels. L'objectif consiste à dépenser le capital de la Fondation d'ici à fin 2022. Evaluation des risques : le Conseil de fondation a procédé, sur la base des résultats d'un audit SCI, à une analyse des risques à l'occasion d'une réunion en date du 23 octobre 2017. Les résultats sont intégrés dans les comptes annuels.

Nombre de collaborateurs : la Fondation n'emploie pas directement du personnel. Les ressources en personnel nécessaires sont fournies par Swiss Re en tant qu'entreprise partenaire et la Fondation a par ailleurs le statut d'établissement d'affectation du service civil.

Soutiens : Swiss Re met à disposition les bureaux, l'infrastructure et la direction (V. Eckert, 25 %) à titre gratuit. Les membres du Conseil de fondation et du Conseil consultatif travaillent à titre bénévole. Les entreprises partenaires peuvent mettre d'autres aides à disposition (sans frais) telles que : des locaux de réunions, des services de communication, de traduction, de secrétariat et d'impression. Aucun de ces services n'est comptabilisé.

Impressum

Graphisme / mis en page

Swiss Re Corporate Real Estate & Services
Media Production, Zurich

Photographies

Niklaus Wächter, Reportair (enveloppe)

Lena Leuenberger pour Fondation Suisse pour le climat (efficience, page 4)

Bernard van Dierendonck pour l'Agence Cleantech Suisse (act) (conventions d'objectifs, page 4)

Ecorobotix (innovation, page 5)

ForêtSuisse (programme de soins aux forêts, page 5)

Klimastiftung Schweiz
Postfach 2832
8022 Zürich
info@klimastiftung.ch
www.klimastiftung.ch

Les partenaires de la Fondation Suisse pour le Climat

